

Santé • Ensemble



La lettre d'information de la santé publique en Île-de-France ► 6 février 2025 | #100

EDITO

Déjà 100 numéros de Santé Ensemble : ce n'est pas rien, et je suis heureux de fêter cela avec vous. Car notre petit bulletin, c'est la preuve concrète que la santé publique est vivante, active, partagée. Dans chacun des numéros, et je vous invite à les retrouver sur le site de l'Agence, nous parcourons ensemble des thématiques souvent très différentes. Mais nous découvrons aussi des manières de faire, des expériences : riches, parfois étonnantes, et toujours démonstratives, bref, qui donnent l'envie de faire.



Et nous constatons que la santé publique dans notre région se construit avec tous les acteurs : au niveau régional, bien sûr, mais aussi avec les collectivités, les associations de quartier, les communautés dans leur diversité, et les professionnels de santé.

Avec Santé Ensemble, nous partageons, nous nous améliorons en apprenant les uns des autres.

Tout au long de ce chemin, nous voyons bien comment des lignes de force nous rassemblent : réduire les inégalités de santé, car c'est un enjeu sanitaire mais aussi démocratique, majeur.

Et construire une pratique de santé publique de haute qualité, à la hauteur des attentes des franciliens.

Santé Ensemble est à l'image de notre Agence : dans la vie quotidienne, auprès de ceux qui veulent bouger ; combative, déterminée à faire avancer les grands et les petits sujets de santé, sans jamais rien céder.

Santé Ensemble est votre outil : continuez à vous en emparer.

Denis Robin
Directeur général de l'ARS-IDF

LE THÈME DE LA SEMAINE

• Le N°100 de Santé Ensemble – bilan et perspectives •

► Avec maintenant 100 numéros publiés, ce numéro sera consacré à un petit bilan de l'activité de l'infolettre. Vous retrouverez également les témoignages d'acteurs qui nous évoquent ici l'utilité d'un outil de partage autour des expériences qui font et témoignent d'actions de santé publique.

Professionnels de santé, du social, du médico-social, d'associations diverses, ou simples citoyens, merci à celles et ceux qui ont pu témoigner de leur expérience spécifique dans les 99 numéros de Santé Ensemble !

Et un grand merci à celles et ceux qui nous suivent et qui partagent l'enthousiasme à lire et faire connaître toutes ces expériences franciliennes, sur des enjeux qui peuvent parfois paraître complexes mais qui trouvent toujours dans leur publication un écho au partage d'expérience, au faire avec, à la santé ensemble.



100 numéros

Ils racontent



► Déjà 100 numéros de l'infolettre #Santé Ensemble de l'ARS IDF depuis son lancement en juin 2022, qui a succédé à l'infolettre COVID Stop ensemble, que la pandémie avait suscitée. Une des accroches fortes à l'époque était « Agir concrètement et collectivement, mais aussi agir globalement, chacun jouant son rôle, mais restant soi ». Si la pandémie s'en est allée, rien n'a changé dans le besoin toujours plus grand de mobiliser tous les intervenants territoriaux afin d'améliorer, promouvoir, la santé de la population, et de rendre la ville plus favorable à la santé...

Les élus locaux, au contact direct des attentes et des besoins de leurs habitants, sont des animateurs de ce dialogue territorial. Un des enjeux pour jouer efficacement ce rôle, est d'être dans la réactivité, dans l'opportunité et le bien-fondé de l'action...pour cela il faut s'informer des nouveaux outils et des sources de financement, savoir interpréter les changements réglementaires, découvrir les initiatives des acteurs institutionnels et associatifs, représentant à la fois des sources d'inspiration et des opportunités d'alliance ou de partage. Beaucoup de ces informations, sous un format boîte à outils, nourrissent cette lettre. Et quand on regarde les thèmes de ces 100 numéros en seulement 2,5 ans on a de quoi apprendre ou approfondir avant même de lire les prochains. Alors faisons le savoir autour de nous, que s'inscrire à l'infolettre #Santé Ensemble de l'ARS IDF, devrait encore faire partie des bonnes résolutions de l'année... ■

Véronique Garnier

Référente de la Commission Santé et Solidarités de l'Association des Maires d'Île-de-France

► « Face aux inégalités sociales de santé Banlieues santé prône la santé comme un patrimoine commun via des des approches participatives avec les associations de proximité et les habitantes et habitants qui agissent quotidiennement sur leur territoire.

Chaque jour, niveler, adapter l'information en santé pour permettre les premiers pas, les plus difficiles, dans les parcours de soins.

Un collectif de femmes qui anime la vie de quartier qui se fait relai d'octobre rose et promeut le dépistage.

Une association de foot qui se mobilise sur la nutrition et lance une bataille contre les boissons sucrées.

Une association d'aide aux devoirs qui repère et réfère vers des consultations ophtalmologiques gratuites.

Réhausser le niveau de littératie en santé passe par une imprégnation de la santé avec la vie quotidienne des habitantes et habitants.

Pour cela, la convivialité et les interactions avec les actions sociales s'avèrent être des "déterminants de déterminants de santé".

En un mot, le terrain en remède. » ■

Abdelaali El Badaoui

Directeur de Banlieues Santé



Les 4 sujets ayant eu les meilleures audiences sont :

► Le plaidoyer en santé

● Le plaidoyer en santé, à quoi cela sert ? ●

► Selon l'OMS (*Organisation Mondiale de la Santé*) le mot plaidoyer signifie : « une combinaison d'actions individuelles et sociales visant à obtenir un engagement politique, l'acceptation sociale et le soutien des systèmes en faveur d'un objectif ou d'un programme de santé particulier. »

Ce terme, issu du milieu juridique, n'est pas à confondre avec le lobbying qui comprend le fait de défendre des intérêts privés ou encore le terme d'influence.

Le plaidoyer pour la santé est mobilisé pour agir en faveur de situations jugées défavorables à la santé et dans le but de les améliorer, on peut citer comme exemple la lutte contre les inégalités sociales de santé.



Introduit par la charte d'Ottawa, cruciale pour tout ce qui relève de la promotion de la santé, le plaidoyer y est décrit comme une stratégie fondamentale dans ce domaine.

• La prévention du suicide en Île-de-France •

► Le suicide est un phénomène complexe relevant de plusieurs facteurs et de déterminants - sociaux, psychologiques, environnementaux- qui sont de plus en plus connus, et par là même travaillés.

On dénombre comme facteurs de risque les troubles psychiques, les antécédents familiaux, l'appartenance à un groupe vulnérable, les conditions de vie, l'isolement etc..

La prévention du suicide est une priorité de santé publique, et qui, depuis quelques années maintenant, prend de l'épaisseur.

En effet, plusieurs acteurs, de la recherche, de la santé, mais aussi des associations, s'engagent depuis longtemps et convergent désormais pour une politique de prévention efficace, accessible et témoignant du fait qu'il est possible de sortir d'une crise suicidaire à tout moment, avec le soutien et l'accompagnement adapté.



► La prévention du suicide

• Le caractère addictif des paris sportifs •

► Dans le contexte actuel de la coupe du monde de football et son retentissement dans les médias français, c'est l'occasion de pointer l'essor des paris en ligne et de l'addiction aux jeux d'argent. Parier sur le résultat des matchs est devenu monnaie courante pour beaucoup de personnes, et particulièrement chez des personnes comprenant des caractéristiques sociodémographiques communes. Selon les données de prise en charge pour des troubles du jeu : il s'agirait de jeunes hommes, qui témoignent d'un sentiment d'impulsivité propre à un usage du jeu problématique.



► Les paris sportifs

L'essor d'Internet et d'une publicité de plus en plus ciblée ont favorisé l'expansion des paris sportifs avec une offre attractive : une accessibilité à tout moment, la possibilité de parier chez soi et enfin l'intensification publicitaire avec des incitations commerciales régulières.

• L'accès aux droits et aux soins, une priorité •

► L'accès aux droits et aux soins pour toute personne est crucial.

Pourtant, pour de nombreuses personnes, cela fait débat et pose question.

Nombreuses sont les études, les rapports, et autres comités qui prouvent par les chiffres et la rationalité comment cet accès à la santé fait gagner du temps, optimise et avantage le système de santé dans son ensemble, et par là même, la vie collective de chacun.

Alors, comme de coutume, reprenons quelques antiennes bien connues des acteurs de santé publique, quitte à paraître redondants :

- *L'obstacle majeur de l'accès aux droits et aux soins des étrangers est la langue et le faible recours de l'interprétariat par les acteurs de santé.*
- *D'autres difficultés sont liées aux complexités administratives : par exemple, la procédure de titre de séjour pour soins et la procédure d'asile sont deux procédures distinctes.**



► L'accès aux droits et aux soins

► « En tant que coordinatrice d'un conseil local de santé mentale, il me semble essentiel d'avoir une bonne connaissance de mon environnement, aussi bien en santé mentale que dans d'autres domaines de la santé. Beaucoup de thèmes m'intéressent puisqu'ils peuvent pour beaucoup avoir une incidence plus ou moins marquée sur la santé mentale. Le temps que je prenais à mes débuts pour explorer les possibles, je ne l'ai plus. La lettre d'information de la santé publique en Île-de-France me permet de trouver en ouvrant un mail une grande quantité d'informations fiables : des expériences probantes et inspirantes, des acteurs à contacter et des données objectives pour mieux appréhender le phénomène et construire nos projets. Plusieurs niveaux de lecture sont possibles, celle du condensé figurant sur le mail ou plus approfondi en cliquant sur les liens parsemant l'envoi. Donc, selon mes besoins la lecture peut durer de quelques minutes à quelques heures. C'est une source précieuse d'informations que je ne manque pas de transmettre aux collègues nouvellement arrivés. (Exemple si nécessaire: Ainsi [La lettre sur la Qualité de l'air et nuisances sonores](#) peut me permettre d'orienter individuellement une personne sur ses possibilités d'actions, mais aussi de penser un projet avec les partenaires en y intégrant des informations précises et des acteurs clés sur cette question.)» ■

Rabha RAHMANI - Psychologue clinicienne
Coordinatrice du Conseil Local de Santé Mentale d'Aubervilliers



WEBINAIRE LE 10 FEVRIER

"Faire face aux inégalités de santé en Île-de-France : que nous apprennent les expériences britanniques et québécoises ?"

ÉVÈNEMENT
à vos agendas

Le **10 février 2025**, un webinaire réunira deux figures majeures internationales de la santé publique : le Pr Louise Potvin et le Pr Sir Michael Marmot.

Cette discussion (traduite simultanément en anglais - français) promet d'apporter un éclairage précieux sur les moyens d'agir face aux inégalités de santé, notamment en Île-de-France.



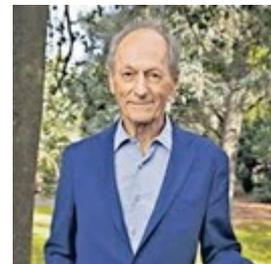
Pr Louise Potvin

► ► ► Pour participer au webinaire :

[Cliquez-ici pour se connecter à partir de 17h30 – Heure de Paris !](#)

► ► ► Pour en savoir plus sur l'évènement, c'est ici :

["Faire face aux inégalités de santé en Île-de-France : que nous apprennent les expériences britanniques et québécoises ?"](#)



Pr Michael Marmot.

► « L'infolettre Santé Ensemble, tout comme vos dossiers du mois, m'est précieuse pour continuer à outiller les référents des Missions Locales d'Île-de-France. Ces ressources me permettent de leur proposer de nouveaux outils et de partager des thématiques parfois inédites sur notre réseau social interne. Je veille d'ailleurs à relayer systématiquement ces communications auprès des 60 Missions Locales de la région. » ■

Vanessa Chabran - Chargée de projets santé et handicap

Association Régionale des Missions Locales



► **Renforcer le lien entre acteurs de terrain et institutions sanitaires : Un enjeu clé pour les travailleurs sociaux et médico-sociaux**

« Dans un monde en constante évolution, il est essentiel pour les professionnels des secteurs social et médico-social de rester informés des politiques de santé publique. Comprendre ces politiques ne se limite pas à un simple exercice de veille : cela constitue le socle d'une interaction cruciale entre les acteurs de terrain et les institutions sanitaires. Si ces politiques définissent les grandes orientations, ce sont les professionnels de terrain qui en assurent la mise en œuvre concrète auprès des usagers.

À l'occasion du centième numéro de cette revue de santé publique, rappelons l'importance de cet échange. Une telle publication joue un rôle de médiation, permettant aux travailleurs sociaux et médico-sociaux du CASP de mieux comprendre les réformes et d'enrichir les décisions des autorités grâce à leurs retours d'expérience.

Dans ce contexte, les articles publiés dans cette revue, abordant des problématiques diverses telles que la santé mentale, les discriminations en santé, la perte d'autonomie liée au vieillissement des populations précaires, etc., ont permis aux équipes de terrain de s'approprier ces thématiques et d'imaginer des réponses concrètes applicables dans leurs accompagnements. Récemment par exemple, les données de littérature publiées sur les inégalités sociales en santé auxquelles font face diverses catégories de personnes migrantes ont motivé la réalisation d'enquêtes de terrain sur la santé des livreurs à vélo spécifiquement, résultant en un projet concret déployé fin 2024.

En effet, l'ARS IDF finance désormais un poste d'infirmier·ère médiateur·rice en santé implanté directement au sein d'une structure d'accueil de jour dédiée à ces travailleurs : La Maison des Coursiers.

Dans un secteur où l'humain est au cœur des pratiques, la communication entre les acteurs de terrain et les institutions est essentielle pour construire un système de santé plus juste, efficace et inclusif. Saluons ainsi cette revue pour son engagement à rapprocher ces mondes et favoriser une collaboration constructive et durable. » ■

Matthieu Blanchard

Chef de projet de la Mission santé du CASP (Centre d'action sociale protestant)

Les Comités de coordination régionale en santé sexuelle (Coress) succèdent aux COREVIH en santé sexuelle

La création des Comités CORESS, instaurée par le décret du 3 juillet 2024, s'inscrit dans [la Stratégie nationale de santé sexuelle \(SNSS\)](#) et s'appuie sur l'expérience des Corevih dans la lutte contre le VIH et les IST, avec un champ d'intervention élargi. Ces Comités, composés de 30 à 40 membres issus de divers secteurs (professionnels de santé, institutions, usagers, personnalités qualifiées), ont pour mission d'élaborer et suivre un programme de travail axé sur la santé sexuelle, en réponse aux enjeux du VIH, des IST, de la contraception, de l'éducation affective et sexuelle, et de la promotion de la santé sexuelle. Les membres participent à des réunions annuelles et à des groupes de travail, en mobilisant leurs compétences et réseaux pour garantir une offre de soins adaptée.

L'appel à candidature est à retrouver ici : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/appel-candidatures-rejoignez-un-comite-de-coordination-regionale-en-sante-sexuelle-coress-pour>

© Agence régionale de santé Ile-de-France



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)